



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 26 juin 2020

N° 1 – D. 26.06.2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six juin à treize heures et trente minutes, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.

Point à l'ordre du jour :

Motion proposée par les représentants au CA des listes CGT-FSU – Plan de rentrée 2020-2021

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, PERSICO Simon, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LETUE Frédérique, SCOTTO D'ARDINO Laurent, BESSIERES Bernard, ADAM Véronique, RACHIDI Walid, PAVIOL Sophie, GUINET Éric, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, OUDART Martin, MOREAU Clélia, PELLOUX-GERVAIS Amaury, KELLOUAI Wanda, PARET Jérôme, CLAUS Habfast, CORVAISIER Bénédicte, PUGEAT Véronique, SAMSON Yves, GROS Patrick, FEIGE Jean-Jacques, BOLF Edith, DAUGUET Pascale.

Membres représentés : LAMBLIN Jacob (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), LE ROY Anne (donne procuration à GUINET Éric), HERENGER-POUCHELLE Mélina (donne procuration à MERMILLOD Martial), COURTOIS Nathanaël (donne procuration à MOREAU Clélia), DAVAI Camille (donne procuration à OUDART Martin), MANDROUX Thomas (donne procuration à LETUE Frédérique), NEUDER Yannick (procuration à SAMSON Yves), SIMIAND Marie-Christine (procuration à CHALON Nathalie).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Considérant le texte de motion proposé par les représentants au CA des listes CGT-FSU suivant :

« Suite à la CFVU du 25 juin 2020, nous voudrions faire une proposition de motion que nous demandons à discuter au CA au moment du point 2.1 sur le plan de rentrée 2020-2021 :

Nous affirmons, même et surtout en temps de crise, l'importance d'une université ouverte.

Quelles que soient les conditions sanitaires, la préparation de la rentrée et le déroulement de l'année universitaire nécessitent des moyens importants : moyens humains, moyens pédagogiques et techniques, moyens financiers.

Par conséquent, le CA demande au président de l'UGA de porter cette demande de moyens auprès du ministère ».

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'approuver le texte de motion proposé par les représentants au CA des listes CGT-FSU comme présenté ci-dessus.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	33
Membres représentés	8
Nombre de votants	41
Voix favorables	37
Voix défavorable	0
Abstentions	4

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la motion proposée par les représentants au CA des listes CGT-FSU comme présenté ci-dessus.

Publié le : 20/07/2020

Transmis au Rectorat le : 20/07/2020

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 26 juin 2020

Pour le Président et par délégation

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.